

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17977 - 70ÈME ANNÉE

Où sont les 600.000 touristes et les 15.000 emplois prévus ?

## 7 % de fréquentation en moins dans les hôtels

Le secteur du tourisme apparaît de plus en plus sinistré et ce n'est pas la faute aux requins. Rappelons que la baisse du nombre de touristes déjà enregistrée sur l'année 2013 s'expliquait par des décisions stratégiques : suppression de plusieurs liaisons aériennes d'Air Austral, remise en cause du projet de l'Airbus A380 à 800 passagers et manque de diversification de la clientèle. Tous ces choix sont de la responsabilité du Conseil régional. Ceux qui en 2010 croyaient aux 600.000 touristes et aux 15.000 emplois promis par la direction nouvellement élue à la Région peuvent mesurer l'écart entre leurs espoirs et la réalité.

### 3 Fréquentation hôtelière à La Réunion au 2<sup>e</sup> trimestre

	2012	2013	2014	en nombre Évolution 2014 / 2013
Nombre de nuitées	189 200	181 700	169 400	- 6,8 %
Chambres occupées	112 100	112 900	110 200	- 2,4 %
Offre de chambres	192 600	192 200	186 100	- 3,2 %
Taux d'occupation	58,2 %	58,8 %	59,2 %	0,4 pt

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

L'INSEE vient de publier le résultat de la dernière enquête sur la fréquentation des hôtels classés. Il montre une nouvelle chute. Voici un extrait du communiqué diffusé hier

Après un 1er trimestre morose, la fréquentation hôtelière à La Réunion baisse à nouveau. Avec 169 400 nuitées au 2<sup>e</sup> trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés recule de 7 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2013. La baisse de la fréquentation a été particulièrement forte au mois de mai (-18 %).

Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus affectés (-19 %). En plus d'une baisse de fréquentation, ils pâtissent de fermetures d'hôtels enregistrées sur le trimestre.

En revanche, la fermeture partielle pour travaux d'un établissement n'a pas entamé la

fréquentation des hôtels de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles). Ils profitent au contraire d'une embellie, avec une fréquentation en hausse de 2 %.

Ces données confirment celles publiées le 24 septembre dernier par l'INSEE. Dans son enquête sur la fréquentation touristique, l'Institut avait noté une baisse de 13 % du nombre des touristes d'agrément, principaux clients des hôtels. Il constatait aussi que 80 % des touristes venaient d'un seul pays, la France.

Le même jour, Réunion Première dévoilait quelques informations d'une autre enquête commandée par des professionnels du tourisme. Ces derniers voulaient vérifier si la crise requin était la cause de cette diminution. Ce n'était pas le cas, et d'autres facteurs étaient mis en

avant : le prix du billet d'avion et la fermeture de lignes aériennes reliant directement plusieurs villes françaises à La Réunion. La France est en crise, le pouvoir d'achat a baissé en moyenne de 125 euros par mois, d'où une importance encore plus grande du coût du transport.

### Décisions stratégiques

Or, depuis 2010 la Région a décidé d'une autre stratégie pour Air Austral : arrêt de la desserte de l'Australie (Air Mauritius a depuis largement comblé le vide), suppression des lignes directes entre La Réunion et plusieurs villes françaises, remise en cause des deux Airbus A380 de 800 passagers déjà commandés par Air Austral et qui devaient être mis en service cette année au plus tard. Ils auraient permis de faire baisser les prix des billets d'avion de 30 %.

Le secteur du tourisme paie le prix d'une stratégie peu efficace de la part de la collectivité compétente, la Région. En 2010, la nouvelle majorité avait promis 600.000 touristes et 15.000 emplois à la fin de son mandat qui devait se terminer cette année. C'est bien loin de la réalité observée.

M.M.

## Motion des sections nord-est du PCR

# Les sections nord et est du PCR solidaires du jeune Réunionnais emprisonné

Lors de leur réunion de ce lundi, les sections du nord et de l'est de La Réunion ont adopté une motion demandant la libération du jeune emprisonné depuis vendredi suite à sa participation à une manifestation. Les sections des régions nord et est du PCR appellent à mener le combat pour apporter des réponses à la détresse de la jeunesse réunionnaise.

Ces dernières semaines, plusieurs villes de La Réunion ont vu des jeunes s'exprimer, parfois par des dérives, pour espérer une amélioration de leur situation, notamment ce qui concerne l'emploi.

Les sections nord-est du Parti Communiste Réunionnais comprennent la détresse de ces jeunes qui luttent pour un emploi. Leurs réactions ne sont autre que le résultat de la mauvaise politique menée par le gou-

vernement qui ne répond pas à leurs attentes.

Face à cela, il est injuste et disproportionné qu'un jeune soit aujourd'hui emprisonné, pour un an. A ce titre, les sections nord-est du PCR demandent la libération de ce jeune, dans les plus brefs délais.

Et également que l'on mutualise, tous ensemble, les moyens pour être solidaire de ce jeune et mener

le combat pour apporter des réponses à la détresse de la jeunesse réunionnaise.

**A Sainte-Suzanne, le 29 septembre 2014**  
**Les sections nord-est du PCR**

## Où sont les contrats promis par le président de la République ?

# La CGTR soutient la lutte des jeunes pour l'emploi

La CGTR soutient la mobilisation des jeunes pour le respect de l'engagement des 40 000 emplois d'avenir pour La Réunion annoncés par François Hollande. « Si les jeunes travailleurs ne se mobilisent pas, il n'y aura pas les 40 000 contrats promis », souligne la CGTR. Voici le communiqué du syndicat adressé à la presse.

A l'heure où des dizaines de jeunes au chômage manifestent dans plusieurs communes et quartiers, leur volonté de trouver un emploi, nous constatons une démission des responsables politiques locaux, un manque d'intérêt total quant à la situation et au devenir de la jeunesse réunionnaise laissée à l'abandon. Ces responsables politiques ne prennent pas la mesure de l'urgence sociale, de la détresse de la jeunesse ouvrière.

Avec les 40 000 Contrats d'Avenir, cela veut dire que tous les jeunes travailleurs de moins 25 ans, actuel-

lement au chômage à la Réunion, peuvent prétendre à un contrat pendant trois ans avec les formations nécessaires pour qu'au terme de ces emplois précaires tous les jeunes travailleurs passés par ce dispositif puissent avoir la possibilité de prétendre à un emploi durable

Devant l'immobilisme général, voir la tentative de nous faire croire que nous aurions mal entendu le Président de la République, la CGTR est consciente que la mise en œuvre immédiate de 40 000 Emplois d'Avenir nécessite une impor-

tante mobilisation de toutes les autorités compétentes.

Mais la détresse des jeunes travailleurs est telle que les autorités compétentes ne doivent plus attendre.

Les jeunes privés d'emploi doivent mener ce combat et trouver le soutien des travailleurs. Ils ont les mêmes intérêts. Si les jeunes travailleurs ne se mobilisent pas, il n'y aura pas les 40 000 contrats promis. C'est pour cela que la CGTR apportera son soutien à tous les jeunes qui la solliciteront pour un emploi pour tous.

## Edito

### Désastres électoraux : le Parti socialiste paye les conséquences de sa mauvaise politique

**L**e Parti socialiste a perdu la présidence du Sénat. Il se console à la vue de la majorité étriquée sortie de la consultation. L'histoire retiendra plutôt le renforcement du Front National.

**I**l y a 3 ans, en 2011, les partis de gauche avaient accordé leur confiance au PS pour présider le Sénat et mettre fin à l'hégémonie historique de la droite. L'année d'après, en 2012, une nouvelle confiance fut accordée au PS pour présider l'Etat avec François Hollande. Par la suite, une majorité de Députés a été élue. Pour le coup, c'était la première fois que le PS présidait aux destinées des deux institutions : l'Assemblée Nationale et le Sénat.

**M**ais le PS n'a pas respecté ses engagements, ni vis à vis de ses partenaires, ni vis à vis de la population. Il perdit la confiance des électrices et électeurs aux Municipales. Le chiffre de 6000 communes perdues a été avancé. Ce mauvais résultat municipal a pesé sur le nombre de grands électeurs et la perte de la présidence de la chambre haute du Parlement. La parenthèse de 3 années de présidence socialiste au Sénat vient de se refermer, entraînant dans sa chute vertigineuse Jean Michel Baylet qui dirige le PRG.

**L**'événement est de taille et il dépasse largement une défaite électorale: il a surtout permis l'entrée de 2 sénateurs du Front National. Ainsi, le PS sera inscrit dans l'histoire de France comme le parti qui a fait le nid du FN, consécutif à une politique sociale désastreuse. La défaite socialiste aux Européennes et la victoire du FN retentissent encore partout. Comment ce parti s'est-il retrouvé dans cette position alors même qu'il disposait de tous les pouvoirs en mains? Car, en plus de la Présidence de la République, le Sénat et l'Assemblée Nationale, le PS dirige la quasi totalité des Conseils Régionaux. S'agit-il de l'arrogance du pouvoir?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication : 1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud •  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)  
SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : [avis@temoignages.re](mailto:avis@temoignages.re)  
E-mail Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

## 11,7 milliards d'euros de déficit de la Sécurité sociale en 2014, débat à l'Assemblée sur son financement

# De nouvelles économies pour la Santé

**Le déficit du régime général de la sécurité sociale s'établirait pour 2014 à 11,7 milliards, contre 9,8 milliards prévu, a annoncé Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, sur France Inter.**



**Avec près de la moitié de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, toute réduction du budget de la Sécurité sociale ne sera pas sans conséquence. (photo Toniox)**

Pour pouvoir réduire ce déficit, le gouvernement a décidé de mettre à contribution les branches maladie et famille dans le budget 2015 de la Sécurité sociale. Depuis 2010, année au cours de laquelle le déficit s'est creusé à 23,9 milliards d'euros, celui-ci a diminué chaque année, mais pas suffisamment.

### Des chiffres mirobolants

Le déficit des régimes de base et du fonds de solidarité vieillesse (FSV, qui finance les cotisations retraite des chômeurs), s'est établi en 2013 à 16 milliards d'euros, soit 3,1 milliards de moins qu'en 2012, a indiqué la Cour des Comptes. La baisse a été importante en 2011, avec moins de 3,5 milliards en 2012 et moins de 7 milliards en 2011, cependant « le scénario d'un retour à l'équilibre en 2017 prévu par le gouvernement est des plus incertains », prévoyant plutôt vers 2018 ou 2019. D'après l'institution, le déficit du régime général et du fonds de solidarité vieillesse « n'est dû qu'en partie

à la faible croissance, il est structurel à hauteur de 57 % ». De plus, « la dette sociale a continué d'augmenter, pour atteindre 162 milliards d'euros fin 2013 ». Les chiffres annoncés par la Cour des Comptes ont été suivis par l'annonce de Marisol Touraine : pour 2014, le déficit du régime général de la Sécurité sociale s'établira à 11,7 milliards d'euros, passant initialement sous la barre des 10 milliards. Le déficit du régime général ajouté à celui du FSV s'établira à 15,4 milliards d'euros cette année (contre 13,3 mds initialement prévus).

### Remise en cause de la politique familiale

Pour Marisol Touraine, « il n'y aura pas de gel des prestations familiales », assurant qu'il y a la nécessité de « maîtriser l'augmentation des dépenses de la politique familiale ». Il est évoqué pour faire des économies, la réduction de la prime à la naissance, fixée à 923 euros à partir

du second enfant, ou encore la modification des conditions d'accès au congé parental de 18 mois, fixé à égalité entre le père et la mère.

Pour contenir le déficit, le gouvernement va engager des économies supplémentaires, afin de trouver de nouvelles recettes, à travers des taxes. Ainsi, la branche maladie sera la plus sollicitée, assumant 10 des 50 milliards d'économies recherchés d'ici 2017. D'autres pistes vont être présentées par les ministres de la Santé et du Budget, Marisol Touraine et Christian Eckert, qui vont s'insérer dans le budget rectificatif de la Sécurité 2014.

Il est prévu une réorientation vers les soins ambulatoires (hors hôpital), la réduction des inadéquations hospitalières (1,5 milliard), des actions sur les prix des médicaments et les génériques (3,5 milliards), un meilleur usage des soins (2,5 milliards), et une rationalisation des dépenses hospitalières (2 milliards). En dépit des annonces de la non remise en question de « notre système de santé » par Marisol Touraine, le constat met en avant une politique familiale forte touchée par des coupes budgétaires. Les mesures devraient rapporter 800 millions d'euros sur 3 ans dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros prévu d'ici 2017, mais elles pourraient atteindre plus d'1 milliard.

La remise en cause de certains de ces dispositifs auront un impact fort à La Réunion, où la fécondité reste élevée : le taux de natalité en 2011 est de 16,9 ‰ (INSEE, 2014). Cette situation conduit à une augmentation des besoins médicaux, d'autant que l'île devra abriter près d'1 million de personne d'ici 2025. Ces besoins s'ils sont surtaxés, limités ou réduits, pourraient peser dans la vie des 330.000 Réunionnais vivant aux minimas sociaux, des 42 % ayant un revenu en dessous du seuil de pauvreté et des 29 % de Réunionnais(e)s sans emploi.

**Céline Tabou**

## Agriculture

# L'embargo russe pèse sur la production européenne

**Pour résister à l'embargo russe, certains producteurs européens de pommes ont appelé leurs concitoyens à consommer les fruits de leur pays. Depuis août, la Russie a interdit l'exportation de produits agricoles, suites aux sanctions contre le pays en raison de son soutien envers les séparatistes ukrainiens.**

Les sanctions européennes finissent non pas par peser sur la Russie mais sur les producteurs européens. Ces derniers constatent une baisse de leurs exportations et tentent donc de pousser les gens à consommer leurs produits nationaux. L'Allemagne est le principal pays touché par cet embargo, car sa croissance est impactée par la diminution des échanges entre elle et la Russie.

### Vers un « patriotisme fruitier »

Le président de l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP), Daniel Sauvaître, qui représente les deux tiers de la production française, a appelé « les Français à faire la même chose que les Polonais : contre l'embargo russe, croquez la pomme, faites-en des selfies et militez pour la paix commerciale ».

Cet appel survient après la publication quotidienne de photos-portraits, une pomme ou une bouteille de cidre à la main avec le hashtag #jedzjablka (mange les pommes), sur les réseaux sociaux. Plusieurs personnes et personnalités polonaises soutiennent ainsi la production de leur pays, dans le cadre d'un mouvement de « patriotisme fruitier ».

La France et la Pologne sont touchés par cet embargo, toutefois, la première contrairement à la seconde exporte moins de pomme vers la Russie. La Pologne exportait avant l'embargo environ 500.000 tonnes de pommes chaque année vers la Russie, tandis que la France n'en vendait que 30 à 45.000 tonnes en Russie, soit 3 à 4 % de la production française.

Malgré cela, les pomiculteurs français ont estimé que les



**Les pommes polonaises sont des victimes de la politique européenne vis à vis de la Russie.**

conséquences se feraient sentir « par ricochet », car la Pologne risque de concurrencer la France sur ses marchés d'exportation comme l'Angleterre ou l'Algérie et tirer les prix vers le bas.

La Russie est le premier importateur de pommes au monde, avec 1,2 million de tonnes achetées par an, rappelle l'agriculteur français. L'Union européenne expédie environ 750.000 tonnes de pomme en Russie.

### La croissance allemande en pâtit

Du côté allemand, la situation devient inquiétante pour la chancelière allemande, Angela Merkel, qui a annoncé que l'industrie allemande allait subir un revers suite aux nouvelles sanctions contre la Russie. Sur France 24, Hans Naumann, PDG de Niles Simons, entreprise spécialisée dans l'industrie du rail, a dénoncé la crise en Ukraine et les sanctions contre la Russie qui sont le signe d'un retour de la guerre froide.

Depuis l'entrée en vigueur des sanctions économiques contre Moscou en mars dernier, le président directeur a indiqué que « c'est supposé être une sanction contre la Russie, mais en réalité c'est une sanction qui nous touche nous en premier lieu ». Ce dernier a ajouté : « je ne sais pas pourquoi on nous fait ça, mais ce qui est sûr, c'est que cela donne un sacré coup de frein à l'économie allemande ».

La société Niles Simons voit ses pertes d'effriter, celles-ci pourraient se chiffrer à plus de 5 millions d'euros. Ainsi, tout le secteur de la machine/outils est touché, les exportations vers la Russie ont chuté de 20 % au premier semestre, contribuant à un ralentissement de la croissance allemande.

Selon diverses estimations citées par France24, près de 100.000 emplois en Allemagne dépendent des échanges commerciaux avec la Russie. D'ailleurs, selon l'institut allemand de sciences économiques (DIW), le PIB allemand pourrait de nouveau se contracter au troisième trimestre.

Céline Tabou



Aucun doute sur la provenance, le sucre vient bien de l'île Maurice et il est vendu à La Réunion.

## Une préfiguration de l'échéance 2017 ?

# Du sucre de canne de l'île Maurice en vente à La Réunion

**4 euros les 500 grammes de sucre spécial de haute qualité, c'est ce que propose un sucrier français qui écoule à La Réunion du sucre produit à Maurice. Est-ce une préfiguration de l'échéance 2017 ?**

A La Réunion, il est possible de trouver au rayon sucre des produits qui ne sont pas réunionnais. Ainsi dans les grandes surfaces, il est vendu du sucre blanc importé d'Europe à 1,80 euro. Sur ces paquets, il n'est pas possible d'identifier l'origine de la matière première. Les sucriers européens mélangent en effet du sucre blanc de diverses provenance. Cela peut être du sucre de betterave, ou du sucre de canne raffiné en sucre blanc. C'est ce qu'avait expliqué le président de Tereos Océan Indien lors de son audition devant la délégation des Outre-mer de l'Assemblée nationale. Voici ce qu'il déclarait le 6 mai dernier au sujet de l'impact de la fin du quota et du prix garantis en 2017 pour cette part de notre production sucrière:

« Sur les 260 000 tonnes de sucre produites outre-mer, environ 60% , soit

près de 160 000 tonnes, sont appelés à être transformés dans les raffineries européennes pour y devenir du sucre blanc, après quoi il n'est plus possible de les distinguer du sucre de betterave dont la production, en 2015, atteindra 18 millions de tonnes. Notre sucre se retrouvera donc en pleine concurrence pour l'accès à un marché devenu totalement libre et dans lequel les consommateurs, les chaînes d'hypermarchés et les grands utilisateurs industriels – Danone, Nestlé, Coca Cola – auront le choix entre acheter du sucre de betterave, fabriqué dans l'une des nombreuses sucreries européennes, ou acheter du sucre blanc raffiné, issu d'une raffinerie alimentée par des sucres de canne provenant soit de l'outre-mer français, soit de pays ayant conclu des accords

commerciaux avec l'Europe ou ayant déjà des accès privilégiés – les PMA, les ACP et, depuis peu, la Colombie, le Pérou et les pays du pacte andin qui sont nos concurrents potentiels dans le domaine du sucre de canne. Nul doute que nous rencontrerons des problèmes de compétitivité. »

## Menaces sur le sucre roux

Dans les mêmes rayons de la grande distribution, le sucre roux importé se fait aussi une place. Un grand groupe a ainsi commercialisé sous sa marque de distributeur du sucre de canne en provenance du Paraguay. Ce dernier avait une double certification: agriculture

biologique et commerce équitable. Cela expliquait sans doute pourquoi le prix était 8 fois plus élevé que le sucre réunionnais.

La commercialisation de sucres dits « roux de canne » est présentée comme une alternative dans le rapport Fruteau. A condition que la France obtienne de l'Europe l'exclusion de cette marchandise des accords commerciaux, le sucre roux réunionnais aurait encore de beaux jours devant lui sur le marché européen.

Mais le président de Tereos Océan Indien avait également mis en évidence qu'avec la fin de la protection du quota, la production réunionnaise sera directement concurrencée par celle d'Amérique latine. Car des accords ont déjà été signés. Devant le chef de l'État, il a rappelé ce fait, tout en ajoutant qu'une démarche analogue est engagée par l'Europe vers l'Afrique du Sud, ce qui suscite les craintes de voir arriver sur le marché un concurrent bien plus redoutable. Voici ce que le président de Tereos Océan Indien disait à ce sujet lors de son audition le 6 mai dernier :

« Près de 40% de la production de sucre des départements d'outre-mer concernent des sucres de qualité supérieure, appelés parfois sucres spéciaux. Près de 60% de ces sucres, qui ont vocation à être consommés en Europe en tant que « sucre roux de canne », sont destinés aux industries agroalimentaires, notamment les fabricants de produits diététiques – Bjorg, Gerblé – et les confituriers – Andros, Bonne Maman –, et 40% de ces sucres deviennent du sucre de bouche vendu dans les hypermarchés, en tant que sucre roux, sous les marques La Perruche, Blonvilliers, L'Antillaise ou Daddy. Nous ne risquons pas de voir disparaître les débouchés de ces sucres au profit du sucre de betterave, puisque celui-ci est forcément blanc, mais le risque peut venir des sucres en provenance de Colombie et du Panama, dont les coûts de production et les normes environnementales sont très différents des nôtres. Or, ces pays, dont la production entre librement sur le marché européen, au titre des accords conclus il y a deux ans, sans

acquitter la moindre taxe, sont assujettis à un quota global de 300 000 tonnes, y compris les sucres spéciaux et le sucre blanc raffiné, mais à l'exception du sucre roux. Par comparaison, le marché global des sucres spéciaux en Europe s'élève à 240 000 tonnes.

Nous sommes donc en compétition avec des pays qui ne respectent pas les mêmes standards que nous. »

### Problème pour la mention « île de La Réunion »... mais pas pour « île Maurice »

À cela s'ajoute une difficulté supplémentaire : le refus de faire figurer la mention « sucre de l'île de La Réunion » sur les paquets alors que cela pourrait en faciliter l'achat auprès de consommateurs européens qui souhaitent découvrir ou retrouver les parfums de La Réunion.

« Nous pouvons peut-être gagner de 2 à 4% de parts de marché, mais la plupart de nos clients refusent d'être approvisionnés par une seule île, de peur qu'une grève ne survienne. Il est vrai qu'à La Réunion, récemment, une grève des personnels du port a empêché la filière « sucre » d'assurer ses livraisons pendant trois semaines. Nos clients ne veulent pas non plus voir figurer sur les paquets de sucre vendus en Europe la mention « sucre roux de La Réunion » car ils complètent le contenu de ces paquets avec du sucre de l'île Maurice, du Malawi, du Panama ou de Colombie. »

Or, voici qu'arrive dans la grande distribution à La Réunion un paquet de sucre commercialisé par une des marques citées plus haut, et qui affiche fièrement « Cassonade corsée. Origine Île Maurice ». Sur le dos, le message sur la provenance est on ne peut plus clair : « une cassonade corsée tout droit venue de l'île Maurice, 100 % pure canne

non raffinée, qui révèle des arômes puissants de réglisse, de caramel et de cannelle! ».

Pour ce concurrent de Tereos, pas question de mélange dans cette série de paquets. Tout vient d'un seul pays, Maurice. Et c'est le sucre roux de canne mauricien qui vient à La Réunion.

### Le sucre mauricien à La Réunion ?

La Réunion est actuellement à la croisée de chemins. Car outre la fin du quota en 2017, c'est la perspective d'un accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays voisins.

Pour le moment, La Réunion est considérée comme n'importe quelle région européenne, ce qui veut dire que tout ce qui est fait dans la région pourra être importé ici sans quota ni taxe douanière. Le dernier sommet de la Commission de l'océan Indien a confirmé cette orientation au détriment de La Réunion car jamais le nom de l'île n'est cité dans la déclaration finale dont voici un extrait :

« Le Sommet salue le rôle joué par la COI dans la conclusion des négociations de l'Accord de Partenariat Économique (APE) intérimaire avec l'Union européenne. Il demande une mise en œuvre efficace de cet accord avec le soutien de la COI et de ses partenaires. Les chefs d'État et de gouvernement souhaitent une conclusion rapide d'un APE complet dans lequel le groupe Comores – Madagascar – Maurice – Seychelles (CMMS) pourrait jouer un rôle significatif. Ils souhaitent également que la COI participe activement à sa mise en œuvre. La France y participera en qualité d'observateur. »

Quand l'APE entrera en vigueur, quelles seront les barrières qui empêcheront le sucre de Maurice d'être massivement vendu à La Réunion ?

M.M.

**Demain dans Témoignages, une nouvelle rubrique**

## La canne c'est le sucre, mais pas seulement !

Cet article rappelle l'importance du sucre en tant que produit de la canne. C'est aujourd'hui le plus rémunérateur. Mais la canne, ce n'est pas seulement du sucre. Témoignages proposera tous les mercredis une manière différente de tirer des richesses du roseau sucré.

# Ot é

## Lo tan pèrdi, sé lo tan fouti

Lo tram-trin, sa in promès éléktoral i di, mwin mi antyin pa. Mèm si pou in pé, in promès éléktoral i angaj ryink sak i krwa, sak l'espri lé kourt konm zot shové, mi andiskonvyin pa non pli. Mé sa la pa la promès in boug sou samdi swar, sinonsa sak in léstrévagé, ou inn ti san-binyé, ni in kakasé si bor shomin. Sa la promès in prézidan la républik futor. Dann kèl fo trin li ral a nou ? Zistoman, si l'été inn ti ryin ditou, inn ti promès la kouyonad, nou noré di, fé pa in ka, anshèw lès tonbé, ni pé pa. Ni pé pa éfasé, lé tro inportan po nou. Pa bozwin di nout gro kèr la luvé ou nou rod larlik. Nou la désid ansanm tousala, la di vot pou ou, va fé, la rényon la vot an touk pou ou. Ou la promèt yèr, ansort a ou zordi. Touléka, bann jénn i an pé pi atann, alorss, aforss alé a lo kalbass va pété.pou kosa zot la kass tout nout prozé dévlopman ?

Nou lavé bonpé prozé pou démay nout péi, pou donn travay marmay, nout mézon civilisasyon, sa osi té bwyn asiz, té byin okipé, pou réini a nou ansanm(ni roparl plitar dé sa), é ankor d'ot, mé lo bann sosialis la may a nou in kal an 2010 la kass nout trin é la mèt lo bann san konprénir an plass, la dégrinn tout. Mé lo tram-trin sé la promès lo prézidan.kont si nou pou soukouy a li, pou sonn la klosch é pou bat tanbour. Mwin mi krwa, sé lo prozé kapital pou la rényon, in prozé daplon, sé lo prozé larpon konm i di. Li dovré èt la lokomotiv pou anbèk tout konpartiman nout dévlopman ansanm. Sanm po mwin si i fé, li va mèt nout péi si lo ray lavnir, li va ral tout dovan. Pou galiz in pé shomin nout tout. Mé pou sa i fo li ariv a l'èr. Ankor zordi mi di, ni domann pa souplé, ni domann pa mèrl blan, na pwin, nou réklam sak i dwa a nou.ryink sa. Tansyon tronpé ni koné konbyin i dwa a nou dopi préd swasant diz'an. Ni koné konbyin i mank, kamarad la marké tousa i mank si karné.

Konm di mon dalon, nou lé dann la krosé shomin, swa ni anbrèy é ni gingn braké pou trouv lo shomin galizé é ni avans, swa nou lé pa kab, motèr i tinn, ni déray. Konm ni sava, mwin nana in pé doutans, lo tan i pass baya, mèm si gramoun i di, lé tar, lé tré tar mé lé zamé tro tar. Nana i di osi lo tan pèrdi, sé lo tan fouti.

Justin